



Préservons

la biodiversité
de notre territoire

valence
romans
AGGL

Connaître notre environnement pour mieux le protéger





Éditorial

Connaître son environnement pour mieux le protéger !

C'est tout l'enjeu du travail réalisé en lien étroit avec les acteurs locaux et notamment la Ligue pour la protection des oiseaux de Drôme-Ardèche. Il a permis de constituer cet atlas de la biodiversité, véritable catalogue de la faune et de la flore présentes sur notre territoire.

Ce recensement réalisé entre 2018 et 2022 sur les 18 communes les plus au sud de notre agglomération est la première phase d'un programme plus large qui vise à identifier la biodiversité de notre territoire.

Un territoire dont l'immense richesse écologique, avec 4 680 espèces animales et végétales répertoriées, mérite que nous le protégeons par des actions concrètes, en assurant la pérennité des trames écologiques ou en entretenant nos cours d'eau, par exemple.

La préservation de notre patrimoine est inscrite dans l'ADN de notre Agglo, reconnue nationalement « Territoire engagé pour la nature »

Cette exposition illustre cette ambition, en témoignant de la beauté et de la fragilité de notre patrimoine : une richesse qu'il nous revient collectivement de sauvegarder.



Nicolas Daragon

Président de Valence Romans Agglo

Maire de Valence



Nathalie Nieson

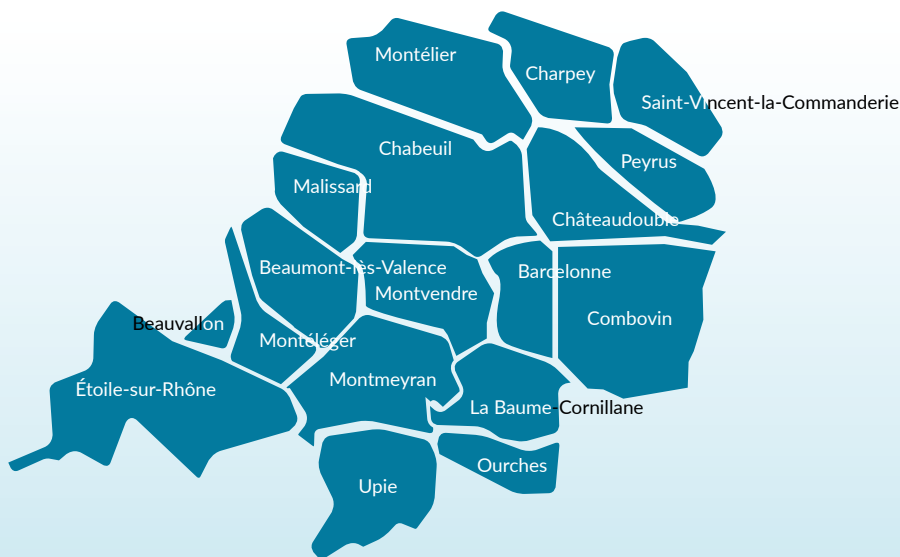
Vice-présidente Cycle de l'eau

Maire de Bourg-de-Péage

Un inventaire de la biodiversité réalisé dans 18 communes

Afin de mieux connaître -et faire connaître- les richesses écologiques de son territoire, Valence Romans Agglo a initié en 2018 l'élaboration d'un Atlas de la biodiversité. Ce travail consiste à réaliser « *un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel* ».

18 communes du sud de l'Agglo ont été observées à la loupe (carte ci-dessous). On trouve sur ce périmètre à la fois des zones urbaines, boisées, agricoles (cultivées ou pâturées) et des pelouses sèches créant une mosaïque de milieux très contrastée. Une richesse renforcée par une géographie spécifique au carrefour climatique de trois grandes influences : méditerranéenne, montagnarde et continentale.



Pour enrichir la biodiversité, l'Agglo favorise la circulation des espèces

Pour survivre et se développer, animaux et plantes doivent se déplacer, au gré des saisons ou de la disponibilité en nourriture.

Cependant, l'urbanisation, la disparition du bocage et l'aménagement d'infrastructures compliquent ces déplacements jusqu'à les rendre parfois impossibles. C'est ce qu'on appelle la fragmentation des habitats, qui est l'une des principales causes de l'effondrement de la biodiversité.

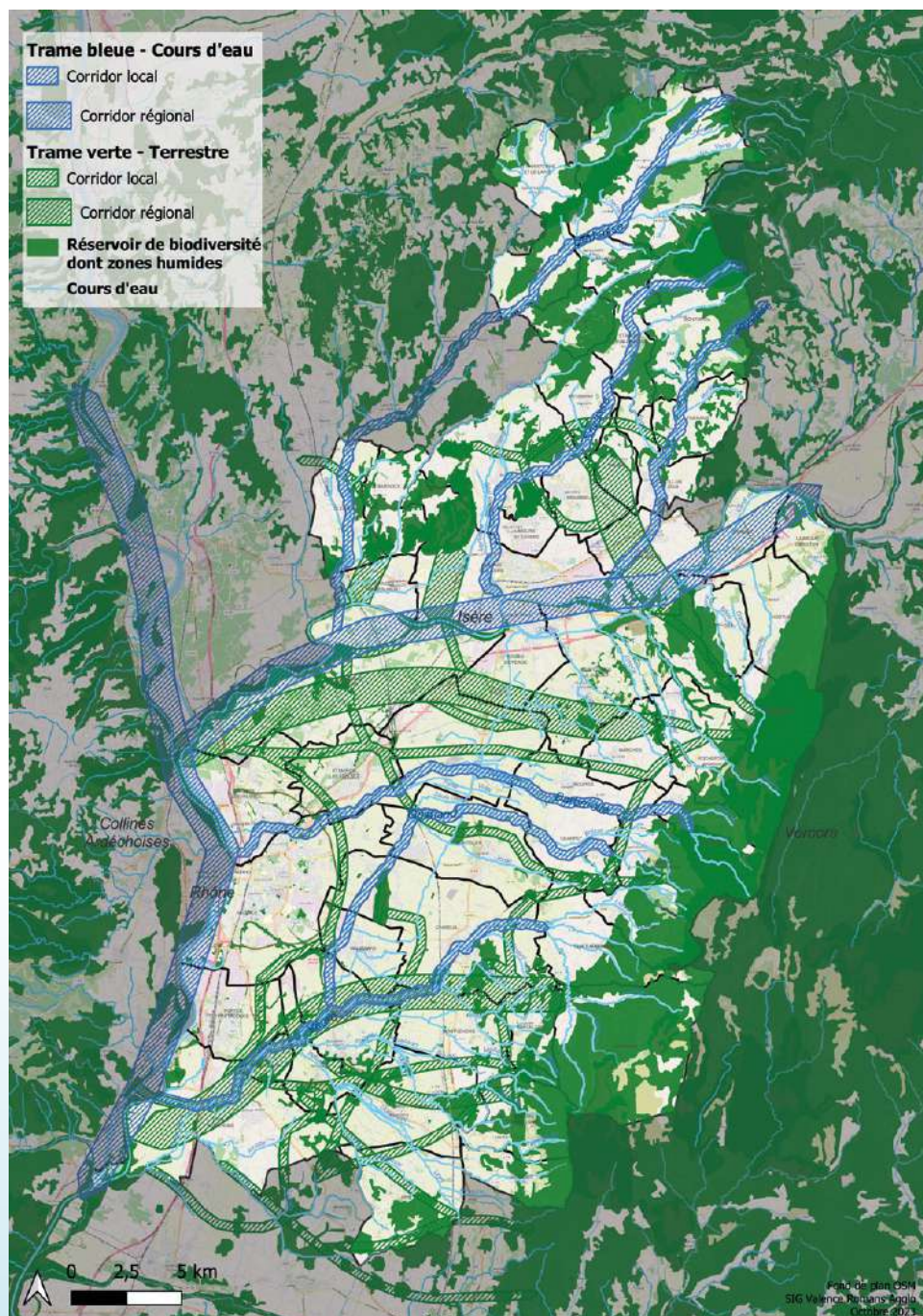
Une des actions menées par l'Agglo est la préservation, voire la reconstitution de corridors écologiques qui favorisent la circulation des espèces entre les réservoirs de biodiversité ; ils constituent également des sites de refuge (contre les prédateurs), de reproduction, de nourrissage, de repos, d'hivernation, etc. Ils facilitent deux interactions essentielles entre plantes et animaux : la pollinisation et la dispersion des graines.

Le réseau composé par l'ensemble des corridors et des espaces réservoirs constitue un maillage nommé trame, qui se développe à différentes échelles : locale, régionale ou nationale.

Les trames les plus connues et les plus anciennes sont les trames vertes (chemins, haies, forêts, prairies) et bleues (cours d'eau, zones humides et mares).

Il existe d'autres trames

- ▶ la trame turquoise, liée spécifiquement aux zones humides ;
- ▶ la trame noire, qui désigne un réseau sans éclairage artificiel ;
- ▶ la trame brune, qui doit permettre aux espèces souterraines d'avoir des bouts de terre communiquant entre eux, afin qu'elles puissent se déplacer et subsister ;
- ▶ la trame blanche symbolise les continuités silencieuses ;
- ▶ la trame bleu marine qualifie les milieux maritimes et océaniques.





Azuré du serpolet : un papillon fascinant et menacé

L'Azuré du serpolet fait partie de la famille des azurés, riche d'une trentaine d'espèces qui appartiennent au groupe des *Phengaris* dont la particularité est d'avoir besoin de deux hôtes, une plante et une fourmi, pour leur développement. Il est donc particulièrement sensible. Sa particularité et sa vulnérabilité ont naturellement désigné cette espèce comme l'emblème de la biodiversité de notre territoire.



Espèce
protégée



HABITAT

L'azuré du serpolet se plaît dans les pelouses calcicoles (qui se développent, exclusivement ou de préférence, sur les sols calcaires), les pelouses sèches rases, les friches, les zones d'ourlets (transition entre pelouse et zone pré-forestière), au bord des routes ...

CYCLE DE VIE :

- 1 - La femelle pond ses oeufs (une soixantaine) isolément sur les bourgeons d'origan en plaine ou de thym serpolet en altitude.
- 2 - L'oeuf se développe sur l'origan jusqu'à l'éclosion.
- 3 - La chenille se nourrit de l'origan de juillet à septembre avant de se laisser tomber au sol.
- 4 - Elle est recueillie par la fourmi hôte grâce à des sécrétions très attractives : le miellat.
- 5 - À l'abri dans la fourmilière pendant au minimum 10 mois (de septembre à juin), la chenille devient carnivore et consomme le couvain des fourmis. Certaines chenilles peuvent passer 2 ans dans la fourmilière.
- 6 - La chenille se transforme en chrysalide.
- 7 - Le papillon émerge et sort de la fourmilière de nuit pour ne pas se faire manger par les fourmis. Les imagos (forme adulte et complète de l'adulte à métamorphose) vont voler jusqu'à trouver un partenaire pour se reproduire. Leur durée de vie est de 3 à 4 jours en moyenne, 17 jours au maximum.



MENACES

Cette espèce, de par la complexité de son cycle, est très sensible aux perturbations, notamment du fait de la fragilité de la fourmi, l'un de ses deux hôtes :

- ▶ urbanisation ou retournement des parcelles agricoles ;
- ▶ perte des corridors de déplacement et fragmentation des populations ;
- ▶ abandon du pâturage extensif ;
- ▶ amendement en nitrates.

Valence Romans Agglo et la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) mettent en place une stratégie pour sauvegarder cette espèce sur le territoire, notamment en agissant sur les corridors et les bordures d'infrastructures linéaires (routes, lignes grande vitesse...).

2 457 espèces végétales



2 123 plantes à fleur (dont font partie les feuillus)

parmi lesquelles 1 764 espèces sont protégées

Espèce
protégée



25 conifères dont 13 espèces protégées

Espèce
protégée



262 mousses dont 95 espèces protégées

Espèce
protégée



45 fougères dont 41 espèces protégées

Espèce
protégée



2 algues



752 champignons



Merisier



Anthémide des teinturiers



Aubour faux



Amanite tue-mouches



Aulne glutineux



Doradille des fontaines



Amacampide pyramidale



Bleuet des champs



Chiloscyphus polyanthos



Bryum argenteum



Garance voyageuse



Coquelicot



Ophrys fausse bécasse



Chêne sessile



Noisetier commun



Pteridium aigle



Cymbalaire des murs



Muscari à toupet



Pin sylvestre

1 471 espèces animales



932 insectes dont 28 espèces de papillons protégées

Espèce
protégée



287 oiseaux dont 272 espèces protégées

Espèce
protégée



75 mammifères



17 reptiles



20 amphibiens tous protégés

Espèce
protégée



82 arachnides



24 poissons



34 mollusques et gastéropodes





Zoom sur 3 espèces protégées



Quasi menacée



L'HIRONDELLE DE FENÊTRE

État des populations : -33 % en 10 ans.

Envergure : 26 à 30 cm / **Poids :** 15 à 25 g.

Longévité : 15 ans.

Habitat : citadine et grégaire, l'hirondelle de fenêtre niche en colonie dans les villes, au niveau des encoignures de fenêtre ou sous les débordements architecturaux (gouttière, avant-toit, génoise). Elle arrive en France en avril, repart en Afrique en septembre. Elle met environ 10 jours pour construire son nid à l'aide de boue et de brins d'herbes.

Nourriture : petits insectes qu'elle capture en vol.

Comment l'aider ?

En préservant les nids existants et les zones humides comme les mares où elle peut trouver de la boue et des insectes.

LE HÉRISSON

État des populations : baisse de - 30% en campagne, -75% en ville.

taille : 23 à 30 cm / **Poids :** 0,5 à 1,5 kg.

Longévité : 10 ans.

Habitat : ce petit plantigrade aux mœurs solitaires et nocturnes hiberne : il se cache sous une haie, un tas de bois où il accumule des feuilles et brindilles pour se faire un nid. Au printemps, la femelle met au monde 4 ou 5 petits, appelés choupissons, qui naissent aveugles, roses et nus.

Nourriture : omnivore, ses repas se composent d'insectes (carabes, cétoines, hannetons...), de larves (notamment de papillons), de vers de terre, de limaces et d'escargots...

Comment l'aider ?

En favorisant ses gîtes (planter des haies, faire des tas de bois...) et en facilitant ses déplacements (faire des ouvertures dans les grillages, murs) ; en n'utilisant pas de pesticide et en neutralisant les pièges (trous, bassins...).

L'ÉCUREUIL ROUX

État des populations : pas menacé de disparition sur notre territoire.

Taille : 12 à 20 cm / **Poids** : 300 à 450 g.

Longévité : 8 ans.

Habitat : l'écureuil roux construit son nid à partir de brindilles tapissées de mousse qui forment une boule à la fourche d'une branche à plus de 5 m de hauteur.

Il vit dans les bois, forêts, parcs et jardins.

Nourriture : rongeur, il apprécie particulièrement les graines de conifères, les glands, noisettes, insectes, limaces, oisillons, baies et fruits. Il fait des réserves (jusqu'à 125 kg) pour passer la mauvaise saison, puisqu'il n'hiberne pas.



Préoccupation mineure



Comment l'aider ?

En plantant des arbres et en préservant les boisements,
en neutralisant les cavités pièges et en posant des ecuroducts.



Préoccupation mineure





Les forêts

À l'échelle mondiale, les forêts hébergent 80 % de la biodiversité. En vieillissant, elles deviennent de plus en plus intéressantes pour la faune et la flore grâce au bois mort qui produit champignons, insectes et bactéries mais aussi des cavités favorables aux chauves-souris, aux oiseaux et mammifères.

27 % de notre territoire sont identifiés en boisement.

Plusieurs menaces pèsent aujourd'hui sur la forêt : exploitation systématique, méthodes de sylviculture trop intensives, plantations monospécifiques...

ESPÈCES VÉGÉTALES



Châtaignier



Espèce
protégée

Chêne pubescent



Buis toujours vert



Espèce
protégée

Muguet de mai



ESPÈCES ANIMALES



BLAIREAU

Plus grand représentant des mustélidés en France (30 cm de haut, 90 cm de long, jusqu'à 20 kg), ce mammifère omnivore aux allures de petit ours masqué aime particulièrement les forêts pour y creuser son terrier au calme. Essentiellement nocturne, le blaireau a développé une excellente ouïe et un odorat 800 fois plus développé que celui de l'être humain. Le blaireau vit environ 15 ans. Il est présent dans toute l'Agglo.

Préoccupation mineure



PIC ÉPEICHE

Avec son long bec solide, le pic épeiche est capable de creuser le bois mort pour chercher des larves ou pour y faire son nid. Il l'utilise également pour communiquer, tambourinant sur des arbres creux 6 à 12 fois par seconde jusqu'à 600 fois par jour ! Pour supporter l'impact, la langue du pic s'entoure au niveau du cerveau et lui sert d'airbag. Le bec s'usant très vite, il pousse continuellement.

L'espèce est présente sur tout le territoire de l'Agglo. Pour l'attirer, garnissez votre mangeoire de noix.

Préoccupation mineure



Espèce protégée



LUCANE CERF-VOLANT

Le lucane est un des plus grands coléoptères d'Europe : jusqu'à 8,5 cm pour les mâles et 6 cm pour les femelles. Le dimorphisme sexuel est très marqué chez cette espèce : les mandibules des mâles sont élargies rappelant les bois d'un cerf. Ces excroissances servent aux combats durant la saison de reproduction.

Après une vie larvaire de 3 à 6 ans, les adultes volent en été pendant 1 mois. La femelle s'enterre pour pondre ses œufs à proximité d'une souche de feuillu. La larve se nourrit de bois mort déjà fortement décomposé par des champignons. L'espèce est présente sur l'ensemble du territoire de l'Agglo.

Quasi menacée



SALAMANDRE TACHETÉE

La salamandre est un amphibien au même titre que les grenouilles ou les tritons. Sa différence ? Elle est ovovivipare : la femelle ne pond pas d'œufs mais des larves (jusqu'à 50) dans une étendue d'eau claire (vasque de rivière, ornière, mare forestière). Toutes les salamandres sont noires avec des taches jaunes. Cependant, chaque spécimen affiche des motifs uniques, comme une empreinte digitale.

L'espèce est essentiellement présente en tête de bassin versant : contreforts du Vercors, grands massifs boisés comme celui d'Upie ou de Chabeuil.

Préoccupation mineure



Espèce protégée





Les pelouses sèches

Les pelouses sèches sont des milieux rares, constitués de formations végétales rases, peu colonisées par les arbres et les arbustes. Cette végétation forme un tapis plus ou moins dense qui se développe sur un sol peu épais et pauvre en éléments nutritifs. Elles abritent une flore (notamment des orchidées) et une faune (insectes) particulières et riches. Elles sont aujourd'hui fragilisées : pâturage inadapté, abandon pouvant causer leur embroussaillage, sports mécaniques ou de nature...

Au sein de l'Agglo, 1 450 ha environ de pelouses sèches ont été identifiés, essentiellement sur les contreforts du Vercors et les collines sableuses de la plaine.

ESPÈCES VÉGÉTALES



Espèce
protégée

Ophrys de la Drôme



Espèce
protégée

Aphyllante de Montpellier



Céphalaire blanche



Espèce
protégée

Épiaire droite

ESPÈCES ANIMALES



ASCALAPHE SOUFRÉ

Les ascalaphes ont une allure de papillon-libellule mais elles font partie d'une autre famille : les neuroptères. Elles sont reconnaissables à leurs très longues antennes finissant en boutons et à leurs ailes triangulaires jaunes tachées de noir. Derrière leur allure élégante et frêle se cachent de véritables prédateurs : les adultes se nourrissent de petits insectes capturés en vol (mouche, syrphé, moustique ...) alors que les larves chassent les invertébrés au sol à l'aide de leurs grandes mandibules.

non évalué



Espèce protégée

GUÊPIER

Cet oiseau, certainement le plus coloré de France, doit son nom à un régime alimentaire composé d'insectes volants (guêpes, abeilles, libellules, papillons ...). De taille similaire à un merle, il est particulièrement habile en vol, attrapant ses proies grâce à son long bec pointu. Pour se reproduire, il creuse des cavités dans les talus sableux. Le guêpier est observable sur notre territoire de fin avril à mi-septembre.

Préoccupation mineure



Espèce protégée



DAMIER DE LA SUCCISE

C'est l'un des rares papillons protégés en France. Orangé et orné de dessins noirs, il se reconnaît à ses taches noires au bas des ailes. Notre territoire héberge la sous-espèce *provincialis*, présente uniquement dans les milieux secs où pousse sa plante hôte : la céphalaire blanche. La femelle pond entre 200 et 400 œufs. Après 24 jours d'incubation, les chenilles sortent et tissent des grands nids de soie pour se protéger. À la mi-mars, elles se transforment en chrysalides.

Quasi menacée



Espèce protégée



COULEUVRE VERT ET JAUNE

La couleuvre vert et jaune est un serpent relativement commun qui peut atteindre plus d'1,70 m à l'âge adulte. Cette couleuvre à la pupille bien ronde, est, comme son nom ne l'indique pas, jaune et... noir ! Elle est relativement répandue mais affectionne particulièrement les milieux secs et chauds avec des zones de broussailles denses, pieds de haies ou lisières bien exposées.

Intimidante par sa taille, lorsqu'elle émet son sifflement ou se quille tel un cobra, elle est, comme toutes les couleuvres, totalement inoffensive.

Préoccupation mineure



Espèce protégée





Les milieux agricoles

Les milieux agricoles sont des écosystèmes à part entière, composés de différentes variétés (potagères, fruitières, céréalières...) mais aussi d'espèces animales essentielles à l'agriculture. Ainsi, sans insectes pollinisateurs, plus de 2/3 des fruits et légumes que nous mangeons n'existeraient pas.

Ces milieux, qui représentent 50 % du territoire de l'Agglo, sont variés, riches en infrastructures agro écologiques : mares, haies, friches ... Cependant, cette biodiversité est menacée par l'intensification de certaines pratiques agricoles : pesticides, homogénéisation des cultures, drainage...

ESPÈCES VÉGÉTALES



Coquelicot



Bleuet des champs



Lin commun



Origan

ESPÈCES ANIMALES



LIÈVRE

Le lièvre d'Europe se démarque par ses hautes oreilles et ses longues pattes puissantes qui lui permettent d'atteindre 80 km/h.... et d'échapper ainsi à ses nombreux prédateurs. Il vit là où la végétation haute lui permet de se cacher, passe la journée tapi au sol et vit la nuit. Durant la période de rut, le mâle se livre au bouquinage, véritable combat de boxe, pour conquérir la hase, qui peut donner naissance à 5 portées par an. À la différence de son cousin le lapin de garenne, il ne creuse pas de terrier : les lievreaux naissent dans un creux camouflé par des herbes hautes.

Préoccupation mineure



OEDICNÈME CRIARD

Oiseau atypique, l'oedicnème se reconnaît à son allure singulière, ses hautes pattes, son plumage camouflage et ses grands yeux jaunes. Il est semi-nocturne, peut facilement passer inaperçu en journée. Sa présence est essentiellement trahie par le cri plaintif et strident qu'il émet en vol, la nuit, durant la saison de reproduction. Il préfère les habitats secs, caillouteux à végétation rare et rase, riches en insectes. Il fait son nid à même le sol. Cette espèce migratrice revient d'Afrique en avril et repart en octobre.

Quasi menacée



Espèce protégée



AGRION DE MERCURE

L'agrion de Mercure est l'une des rares espèces de libellules protégées en France. Cette petite demoiselle de 2 à 3 cm, bleu et noir, apprécie les eaux courantes claires et bien oxygénées, riches en végétation aquatique. Dans la plaine de Valence, elle est présente dans les canaux et les ruisseaux/rivières. Elle est sensible au curage des fossés et aux pollutions organiques.

Le mâle attend, perché dans la végétation, qu'une femelle traverse son territoire pour l'attraper en vol et former le fameux "cœur copulatoire des libellules".

Préoccupation mineure



Espèce protégée



CRAPAUD CALAMITE

Les têtards de ce crapaud trapu aux yeux et à la ligne dorsale verts caractéristiques se développent très rapidement (3 à 6 semaines soit 2 fois moins que le crapaud commun). Il se reproduit dans de petites zones humides stagnantes, peu profondes et relativement chaudes, avec peu de végétation aquatique.

Excellent marcheur, on peut l'apercevoir traversant la route lors des nuits pluvieuses de printemps lorsqu'il rejoint son site de reproduction ou détecter sa présence grâce à son chant très sonore, audible à plusieurs centaines de mètres.

Quasi menacée



Espèce protégée





Les milieux urbains

Les zones urbaines abritent une biodiversité particulière qui a su s'adapter aux activités humaines. Certaines espèces comme le martinet sont même aujourd'hui totalement dépendantes de l'homme puisqu'elles nichent dans les bâtis, sans construire de nid. D'autres profitent des jardins, des espaces verts ou des arbres pour se reproduire et se nourrir.

Toutefois, beaucoup d'espèces anthropophiles (qui vivent dans des milieux fréquentés par l'homme) sont aujourd'hui en déclin (- 29%). D'une part, certaines constructions ne laissent plus suffisamment de place pour leur nidification. D'autre part, la gestion intensive des espaces verts entraîne une homogénéisation des milieux, au détriment de la diversification de la flore et du développement des insectes. Par ailleurs, de nouvelles menaces apparaissent : pollutions lumineuse, sonore ou atmosphérique.

ESPÈCES VÉGÉTALES



Cymbalaire des murs



Valériane



Muscari à toupet



Pâturin annuel



ESPÈCES ANIMALES



PIPISTRELLE DE KUHLMAN

La pipistrelle de Kuhl est l'espèce la plus largement répandue dans les zones urbaines. Elle peut se glisser dans des espaces de 1,5 cm : volets, fentes, joints de dilatation, trous de mur, tuiles, bardages, greniers ou encore nichoirs. Elle semble tirer parti de l'éclairage public qui attire certains insectes nocturnes facilitant leur capture : elle mange environ un millier de moustiques par nuit, soit l'équivalent de son poids. Cette petite chauve-souris vit en colonie pouvant rassembler jusqu'à 150 individus.

Préoccupation mineure



Espèce protégée

OSMIE CORNUE

Cet insecte fait partie des abeilles dites sauvages et solitaires ; il arbore un abdomen à pilosité rousse, avec, pour les mâles, une touffe blanche au niveau de la tête. Il reste au stade larvaire toute l'année, sauf de mi-mars à juin.

L'osmie cornue se plaît dans certaines zones urbaines (friches, parcs et jardins). La femelle construit son nid dans des cavités allongées de 5 à 8 mm qu'elle sépare en différentes cellules, chacune contenant une réserve de nourriture formée par une boule de pollen et de nectar, sur laquelle un œuf est pondu.

Préoccupation mineure



MARTINET NOIR

Le martinet noir séjourne en France de mai à la mi-août. Plus gros qu'une hirondelle, il se caractérise par une queue échancrée et deux longues ailes formant une demi-lune. Il niche en milieu urbain, privilégiant les toitures d'où il peut se laisser tomber. Il est en effet apodiforme : ses pattes sont trop petites pour le propulser.

Véritable virtuose des airs (pointe à 200 km/h), il dort, mange, boit, se toilette et s'accouple en l'air. Il ne se pose que pour pondre et couvrir. Il vit en colonie et s'observe facilement les soirs d'été où il vole en groupe et pousse des cris caractéristiques.

Quasi menacée



Espèce protégée

ALYTE ACCOUCHEUR

Ce petit crapaud (< 5 cm) aux pupilles verticales est appelé accoucheur car c'est le mâle qui porte les œufs, en chapelet de 15 à 80 pièces, autour de ses pattes arrière. Il les dépose dans une zone humide pour permettre leur éclosion. Ses têtards, très gros, de couleur claire, sont présents toute l'année dans le point d'eau. L'alyte préfère les zones relativement sableuses et à végétation basse comme les carrières, les pentes rocheuses, les berges de cours d'eau... On le retrouve même au cœur des villes où il est repéré grâce à son chant flûté.

Préoccupation mineure



Espèce protégée





Les milieux rocheux

Falaises, éboulis, dalles et débris rocheux mais aussi grottes et cavités souterraines sont souvent perçus comme des environnements dénués de vie. Pourtant, ils recèlent une faune et une flore hyper spécialisées (plantes, lichens, oiseaux, chauves-souris ...). Peu répandus sur notre territoire, ces milieux se concentrent sur les contreforts du Vercors mais aussi en plaine où les carrières les reproduisent artificiellement.

Les milieux rocheux sont exposés à des menaces naturelles ou liées à l'activité humaine : exploitation minière, sports de nature (escalade, randonnée, spéléologie...)

ESPÈCES VÉGÉTALES



Nerprun des Alpes



Joubarde des toits



Raiponce orbiculaire



Anthyllide des montagnes



ESPÈCES ANIMALES



CHAMOIS

Ce grand mammifère (80 cm au garrot pour 40 kg), emblématique des Alpes et du Vercors, arbore un masque sombre et des cornes fortement arquées vers l'arrière, surtout chez les mâles. Il apprécie les falaises abruptes et les éboulis où il est incroyablement agile grâce à ses sabots composés de deux doigts mobiles et d'un revêtement adhérent. Il est capable de courir à 50 km/h et de monter à la verticale de grands dénivelés. On peut l'observer en dessous de 400 m sur le territoire de l'Agglo.

Préoccupation mineure



MINIOPTÈRE DE SCHREIBERS

Le minioptère est une chauve-souris de taille moyenne considérée comme rare et menacée. Cavernicole (il vit dans l'obscurité), il peut partir chasser, en groupe, à des dizaines de kilomètres de son gîte. À l'automne, il rejoint les sites d'hibernation, situés dans les massifs calcaires. Il se nourrit essentiellement de petits papillons nocturnes, qu'il déniche dans les zones humides et les cours d'eau.

En danger



Espèce protégée



GRAND-DUC D'EUROPE

Plus grand rapace nocturne d'Europe (75 cm de haut pour près de 1,90 m d'envergure), le grand-duc d'Europe se reconnaît à sa silhouette massive, sa grosse tête surmontée de deux aigrettes et ses yeux rouge-orangé. Se fondant dans son environnement, il passe inaperçu en journée. Pour marquer son territoire et séduire les femelles, il émet un « bouhou » ou un « ouhouhou » audible de loin. Cette espèce nocturne chasse une grande variété de proies, des scarabées aux faons.

Vulnérable



Espèce protégée



PROSERPINE

Ce papillon, qui vole de fin mars à mai, doit son nom à la déesse romaine du printemps. Crème, avec des taches noir et rouge, la proserpine affectionne les milieux rocheux secs où pousse l'aristoloche pistoloche, sa plante hôte sur laquelle la femelle pond entre 100 et 200 œufs.

L'espèce est localisée sur les contreforts du Vercors, mais on la trouve aussi sur les buttes sableuses d'Etoile-sur-Rhône ou d'Upie. Elle est menacée par la disparition de sa plante hôte, liée à la diminution de l'activité pastorale.

Préoccupation mineure



Espèce protégée





Les milieux humides

Canaux, mares, prairies humides ou encore ripisylves (boisement des rives) sont des milieux particulièrement riches pour la biodiversité : 50 % des oiseaux, 100 % des amphibiens et des odonates (libellules) sont liés à ces milieux. Or, ils sont menacés (pollution, drainage, urbanisation...) et plus de la moitié a disparu au cours du siècle dernier. Sur le territoire de l'Agglo, 283 zones humides ont été identifiées : leur préservation est une priorité.

ESPÈCES VÉGÉTALES



Aulne glutineux



Peuplier blanc



Phragmite commun



Menthe aquatique



ESPÈCES ANIMALES



CASTOR

Contrairement aux croyances, le castor ne mange que très peu de bois. Il ronge le tronc surtout pour faire tomber des bourgeons et jeunes pousses. Cet architecte construit des barrages pour garder l'entrée de son terrier inondée. Souches taillées en crayon, amas de tiges grignotées (appelés réfectoires) trahissent sa présence. Après avoir quasiment disparu du département dans les années soixante, il a aujourd'hui recolonisé presque tous les cours d'eau du territoire.

Préoccupation mineure



Espèce protégée

TRITON CRÊTÉ

Le plus grand des tritons de France doit son nom à l'impressionnante crête qu'arbore le mâle en période de reproduction. Son ventre jaune tacheté de points noirs est comme une empreinte digitale. Cet amphibien utilise les mares pour se reproduire et vit le reste du temps dans les bois, sous une souche ou une pierre.

En danger



Espèce protégée



ANAX EMPEREUR

Véritable prédatrice, cette libellule au thorax vert et à l'abdomen vert-noir ou bleu-noir est la plus grande d'Europe avec ses 11 cm d'envergure. Ses larves, pondues dans des plantes aquatiques à la surface des mares, sont elles aussi voraces : elles capturent leurs proies, larves de moustiques, têtards ou alevins de poissons, grâce à leurs mandibules repliables.

Préoccupation mineure



ROUSSEROLLE EFFARVATE

Parfaitement camouflée dans son milieu, la rousserolle se rencontre dans les roselières, notamment les canaux. Son chant surprenant, sorte de grincement répétitif, n'est en revanche pas du tout discret. Son nid est un chef d'œuvre de vannerie : elle tisse des herbes sèches autour de 2 ou 3 tiges de phragmites.

Préoccupation mineure



Espèce protégée



Comment contribuer, à mon niveau, à préserver la biodiversité



VÉGÉTALISER MÊME LES PETITES SURFACES

Haies, arbres, prairie... sont les habitats de la faune. Préserver, restaurer, planter... c'est agir en faveur de la biodiversité.

Une jardinière de fleurs mellifères en bordure de fenêtre, un bac devant sa porte, une plante grimpante sur une façade... chaque espace végétalisé a un impact sur la biodiversité.

Pensez à utiliser des essences locales adaptées à nos sols et climats mais également à nos pollinisateurs.

ADOPTER LA «GESTION DIFFÉRENCIÉE»

La végétation est essentielle à la chaîne alimentaire, que ce soit pour le ver de terre ou la mésange charbonnière. Même 1 m² de prairie peut faire la différence pour les espèces qui nous entourent.

Évitez de tondre au mois de mai. Essayez de moins tondre ou plus haut (> 6 cm), de diversifier les espaces et intervalles : certains secteurs 1 fois sur 2, d'autres 3 fois/an, 1 fois/an, d'autres tous les 3 ans...



INSTALLER GÎTES ET NICHOURS

Il existe une grande diversité de niochers : à mésange, à rougequeue, à moineau, à chouette, à faucon mais aussi à chauve-souris.... Avec un même objectif : pallier la raréfaction des cavités.

Ces niochers se posent généralement facilement sur le bâti. Tas de branches, de feuilles, de pierres ou tuiles retournées sont aussi d'excellents abris pour les insectes.



ADAPTER SA CONSOMMATION

Manger des produits issus d'une agriculture locale, biologique et respectueuse de la nature, se chauffer avec du bois issu de forêts gérées écologiquement... Nos choix de consommation ont un impact direct sur les paysages et sur la biodiversité... Faire des choix « durables » est un excellent moyen de préserver la biodiversité.

Pour consommer local : toquedulocal.valenceromansagglo.fr

SUPPRIMER AU MAXIMUM LES DANGERS

Les pesticides (herbicides, insecticides, anti-limace ...) nuisent grandement à la biodiversité : des solutions écologiques peuvent les remplacer.

Réduire l'éclairage favorise la vie des chauves-souris.

Certains obstacles piègent les petits animaux : cavités (poteau creux, regard non fermé...), bassins ou objets dans lesquels peuvent notamment s'engouffrer lézards, mulots ou hérissons, sans échappatoire... N'hésitez pas à signaler les pièges à votre mairie.



OBSERVER ET CONTRIBUER À LA CONNAISSANCE

Prendre le temps d'observer la faune et la flore, partager ses observations via les réseaux sociaux ou via les programmes de science participative... permet d'autres de découvrir les richesses naturelles mais aussi d'améliorer les connaissances sur les différentes espèces et leur évolution.

Plus d'infos sur l'Observatoire de la biodiversité : valenceromansagglo.fr



Contribuons à enrichir l'Observatoire de la biodiversité

Un hérisson s'est installé dans votre jardin ?

Vous avez repéré un oiseau pendant votre randonnée ?

Faites avancer la connaissance sur la biodiversité
du territoire en participant à l'Observatoire
de la biodiversité !

Rendez-vous sur le site de l'Agglo et laissez-vous guider :
**[valenceromansagglo.fr/un territoire durable/
biodiversité/Atlas de la biodiversité](http://valenceromansagglo.fr/un-territoire-durable/biodiversite/Atlas-de-la-biodiversite)**



Fermement engagée dans une démarche de préservation et promotion de la biodiversité, l'Agglo mène différentes actions, reconnues depuis octobre 2022 par son inscription au programme national « Territoires engagés pour la nature » (TEN)

